

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES REUNI LE 2 JUIN 2021

Le Conseil est présidé par Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen de la Faculté.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Donna Kesselman, Guillaume Marche, Fabienne Moine, Yolaine Parisot, Jacques Paviot, Patrick Savidan, Graciela Villanueva.

Collège B : Anne-Lise Humain-Lamoure, Jean-Marc Leblanc, Sébastien Malaprade, Virginie N'Dah-Sekou, Roberto Poma, Stéphanie Wojcik.

Collège BIATSS : Martine Gail

Collège « représentants extérieurs » : Frédéric Henry

Collège « étudiants » : Océane Layec, Juline Clémenceau, Duncan Nollet, Alison Queru, Anne Nguyen

Parmi les membres invités étaient présents : Eric Athenot, Mohammed Ali Benmakhlof, Sophie Blanchard, Denis Bousch, Séverine Grelois, Baptiste Lavat, Alejandro Roman Antequera, Nicolas Le Cadet, Antoine Serval, Claire Oger, Marie-Noëlle Campana, Anne Raffarin, Emmanuel Fureix.

Parmi les membres de droit étaient présentes : Karine Bellance, Karine Bergès.

1. Approbation du PV du 6 mai 2021

Anne-Lise Humain-Lamoure rappelle que les compte-rendu de réunion du conseil sont établis par la structure administrative sur les bases des enregistrements. Il s'agit de résumés : tous les propos ne peuvent être rapportés.

Après relecture des propositions d'amendement, et lecture des procurations, le PV du Conseil de gestion du 6 mai 2021 est mis au vote.

Le procès-verbal du 6 mai est adopté à l'unanimité.

2 Actualités

Point sur les prochaines réunions

Les calendriers sont largement bouleversés en raison des décalages des instances nationales (CNU) et ceux des conseils centraux de l'université. Il est proposé deux votes électroniques aux membres du Conseil afin de ne pas attendre le Conseil du 8 juillet :

- le 9 juin en fin de journée aux membres restreints du Conseil tels que prévus par le Conseil de mai 2021 afin de voter l'attribution d'un demi-contrat doctoral. Il est à noter que ce décalage permet l'audition des candidats.
- sans doute un vote le 20 juin pour les missions d'enseignement de contractuels doctorants. Il n'y aura a priori pas d'enjeu pour ce vote si la volumétrie habituelle est maintenue. Anne-Lise Humain-Lamoure annonce qu'il ne sera toujours pas possible d'attribuer aux doctorants de première année une mission d'enseignement sauf cas particulier. En effet le conseil administration n'a pu se prononcer pour revenir sur cette règle interne.

Déconfinement progressif

Un mail reçu le 20 mai dernier indique les modalités de réouverture de l'université en présentiel pour les formations et les manifestations scientifiques.

Cette jauge est fixée à 35% de la capacité des salles jusqu'au 9 juin, puis à 50% après cette date. La DRI doit être informée des manifestations accueillant un public international. Les colloques d'ampleur restent soumis à autorisation du Président de l'université. Cela implique que les séminaires de laboratoire, les journées d'études de doctorants, les universités d'été de 25/30 personnes peuvent se tenir sans demande particulière à partir du 9 juin.

Des restrictions perdurent sur la restauration. Les pauses café restent cependant acceptables. Les réunions internes (réunion de département, par exemple) peuvent se tenir au-delà de 6 personnes, dans le respect des demi-jauges de salle, s'il n'y a pas de invités extérieurs.

Les personnels administratifs reprendront leurs activités en présentiel 2 jours par semaine en juin, et 3 jours en juillet.

La mission de préparation de la rentrée se poursuit (travail mené par Mme Moulin-Civil) : des versions de travail d'une circulaire ont été communiquées à la conférence des directions d'UFR de ALL-SHS (CDUL). C'est pourquoi la circulaire sur les emplois du temps n'a pas encore été finalisée et transmise. Ce projet de texte demande de prévoir deux scénarios (cf. ci-dessous).

Des auto-tests ont été reçus au sein de l'UFR à destination des personnels. Ils sont gratuits mais un bilan de leur diffusion a été demandé par les services centraux. Ces tests peuvent être retirés auprès de Karine Bellance ou de Julien Giethlen. Des demandes groupées peuvent être faites et centralisées pour les sites délocalisés via les gestionnaires pédagogiques.

Les locaux de l'UPEC seront plus largement ouverts après le 9 juin 2021 sans toutefois revenir à la normale.

Congrès des Conseils centraux

Le congrès des Conseils centraux a été diffusé en direct. Les documents ont été mis en ligne sur le site de l'Université. Un point a été fait sur la politique de l'Université. Dans ce cadre, et dans la lignée de la motion déjà votée concernant le soutien aux collègues en mobilité ERASMUS+, Anne-Lise Humain-Lamoure est intervenue afin de demander au Président de se conformer à ses engagements et de réexaminer la politique de soutien à la mobilité des enseignants et enseignants-chercheurs.

Budget rectificatif

Le traitement du budget rectificatif prend davantage de temps que prévu en raison de retards de la DSF. Un travail a néanmoins été mené par Myriam Baron, Jean-Louis Bayle et Nicolas Bilet afin de consolider les ressources, notamment celles prévues en formation continue et en apprentissage. Les résultats semblent globalement conformes à ce qui était prévu en budget initial 2021. Une interrogation perdure sur les modes de calcul des dotations contributions.

Statuts de l'UFR

La DAJG a fait un retour la veille du conseil indiquant qu'elle n'avait aucune remarque de fond sur les propositions de la Commission « statuts » de l'UFR. Il est donc proposé de soumettre ce texte à la Commission « statuts » de l'établissement, préalable obligatoire pour qu'il soit voté lors d'un prochain Conseil de gestion. Il pourra ensuite être voté par le Conseil d'administration.

Eprel V2 (Moodle)

Jean-Marc Leblanc indique que Moodle (Eprel V2) sera disponible dès septembre : les enseignants pourront créer leurs cours sur cette plate-forme. L'UFR a accepté la proposition du CIDP d'assurer la migration des cours déjà en ligne du 28 juin au 19 juillet à la place des enseignants. Il est proposé que les directions de département sensibilisent en amont du travail de migration les enseignants afin qu'ils sélectionnent les cours à migrer, de sorte que le travail du CIDP puisse être achevé rapidement. De même, une sensibilisation pourra être réalisée afin que les enseignants qui partent clôturent leurs cours et leur compte EPREL.

Blocs 2 et options Faculté

Les départements et les enseignants ayant assuré des cours de « blocs 2 » et d'option Faculté vont être contactés pour préparer les listes des enseignements de l'an prochain afin qu'elles soient votées au dernier Conseil et ainsi intégrées aux livrets. Il est proposé de reconduire la volumétrie des « blocs 2 » de cette année (22 en S1, 16 en S2).

Jean-Marc Leblanc propose qu'à partir de l'an prochain, l'UFR s'efforce de stabiliser les « blocs 2 » pour soulager l'équipe administrative et assurer une meilleure visibilité. Il rappelle que les enseignants de ces cours doivent s'attacher à les rendre accessibles y compris aux étudiants dont ce n'est pas la discipline principale.

Concernant les options Faculté, il a été proposé que le prochain Conseil de gestion les vote pour plusieurs années. Un mail a été envoyé aux directions de départements pour en établir la liste.

Stéphanie Wojcik indique que le département de communication ne renouvellera pas l'option proposée s'il n'y a pas d'interlocuteurs administratifs définis pour gérer les inscriptions. Jean-Marc Leblanc précise que la planification pluriannuelle permettra de mieux définir les acteurs et de fluidifier les inscriptions.

Parcoursup

Jean-Marc Leblanc présente les résultats de la commission des vœux tels qu'ils ont été chargés sur la plateforme. Il souligne une forte progression des candidatures en filière sélective (DL et option LAS). Anne-Lise Humain Lamoure indique que les premiers résultats semblent montrer une stabilisation des candidatures par rapport à l'an dernier.

	oui		oui si 1		oui si 2	
L1 Philosophie	460	89%	34	6,59%	22	4%
L1 Lettres	486	90%	42	7,79%	11	2%
L1 Histoire	939	87%	105	9,70%	38	4%
L1 Géographie	566	81%	120	17,09%	16	2%
L1 Espagnol	364	79%	46	9,98%	51	11%
L1 Anglais	1165	89%	99	7,56%	46	4%
L1 Allemand	10	77%	1	7,69%	2	15%
LEA Anglais Allemand Créteil	220	74%	21	7,02%	58	19%
LEA Anglais Espagnol Créteil	1757	88%	102	5,13%	130	7%
LEA Anglais Espagnol Sénart	756	88%	40	4,63%	67	8%
	6723		610		441	

	oui		non	
DEUST	148	62%	89	
DL Anglais Allemand	21	84%	4	
DL Histoire Allemand	4	15%	23	
DL Histoire Anglais	207	70%	87	
DL Histoire Espagnol	46	72%	18	
DL Histoire Géographie	127	71%	51	
DL Histoire Lettres	86	72%	33	
DL Histoire Philosophie	90	66%	47	
	729		352	

2^e session d'examen

La deuxième session d'examen de Licence et Master (hors LEA) se tiendra les semaines du 21 et du 28 juin. Le service scolarité a travaillé sur la planification de cette session avec toutes les difficultés connues : tenue des jurys de session 1, récupérations de notes parfois tardives... Jean-Marc Leblanc rappelle que les consignes sanitaires seront allégées à partir du 9 juin, mais que l'UFR doit rester vigilant. Il pourrait être opportun de garder en distanciel les épreuves occasionnant un brassage des étudiants.

Virginie N'Dah-Sekou demande comment seront organisés les rattrapages des options d'ouverture. L'équipe de direction se renseignera sur cette question.

Suite à un échange concernant la fraude à l'oral, il est rappelé que les examinateurs peuvent exiger l'activation de la caméra en début d'épreuve et la présentation de la carte étudiant pour contrôler l'identité de celui qui passe l'examen. Les étudiants qui n'auraient pas le matériel nécessaire peuvent demander un prêt d'ordinateur auprès de l'UFR.

Après échanges, les membres du Conseil s'accordent à l'unanimité sur la généralisation du présentiel pour les épreuves de deuxième session lorsque cela n'implique pas un large brassage.

Session de substitution

Prévue par les textes, elle s'ajoute à la deuxième session, uniquement pour les étudiants empêchés de composer du fait du COVID et pouvant le justifier (test positif, cas contact, etc.). Ces étudiants se verront proposer une épreuve idéalement avant l'été, sinon en septembre, le 15 au plus tard. Aucun chiffrage du volume d'étudiants n'a pu être fait, les solutions devront être adaptées selon les volumes et les situations. Les jurys qui auraient connaissance d'étudiants dans cette situation sont invités à transmettre l'information au vice-doyen en charge de la pédagogie.

3. Vote (s) concernant la rentrée

Il est demandé aux membres du conseil élus et invités de réfléchir à deux scénarios pour la rentrée:

- Un scénario A « normal » en présentiel intégral
- Un scénario B en semi présentiel avec l'application de jauges

Il faudrait pouvoir passer rapidement d'un scénario à l'autre. Cela implique de retravailler les emplois du temps, en élargissant les plages horaires au maximum et en groupant par demi-journée les cours qui pourraient être en distanciel en raison d'effectifs trop importants ou de brassage de promotions. La répartition entre ce qui relèverait du distanciel ou du présentiel reste à déterminer en fonction de la circulaire du Ministère à paraître et de la réalité des effectifs.

Les décisions concernant les réunions de prérentrée sont également suspendues aux annonces gouvernementales. L'objectif reste également de favoriser le présentiel afin de faciliter les inscriptions pédagogiques. L'idée serait de reconduire les organisations de la rentrée 2020. Mais, *a priori*, les cours de « Bloc 2 » et de LANSAD commenceront en même temps que les autres.

Pour information, le Ministère travaille sur un scénario de banalisation du mois de septembre pour mettre en place des systèmes de remédiation. Ce scénario a été très mal accueilli. Les conférences de direction d'UFR et la CPU préfèrent le renforcement des mesures d'accompagnement tout au long de l'année (tutorat, dédoublement de cours de TD).

Anne-Lise Humain-Lamoure précise également que la hausse probable des effectifs dans les universités au niveau national serait de l'ordre de 31 000 étudiants, soit le volume d'une université, sans moyens supplémentaires.

4. Vote de maquettes

Jean-Marc Leblanc présente les propositions de modification de maquettes, disponibles sur l'espace partagé du Conseil.

Le Département de Lettres propose la suppression des options Facultés au S3 et S6 et leur maintien au S4.

Le parcours LAS, notamment, a été remanié pour la première année de licence, et créé pour la deuxième année. Un problème subsiste concernant un ECUE de 3 ECTS à définir, empêchant le vote de cette maquette.

Les nouvelles maquettes de parcours types de l'EUR FRAPP (en Lettres, en Histoire, en Philosophie, et 3 parcours en LLCER/LLCCI) sont présentées.

Après échange, il est acté la création de 3 parcours types *FRAPP* LLCER/LLCCI et non d'un parcours type avec 3 options. Les intitulés précis sont également débattus, de même pour les capacités d'accueil fixés à 8 pour les M1 pour les parcours FRAPP sauf pour les parcours FRAPP LLCER/LLCCI qui sont fixés à 3.

Après rappel des nouvelles procurations, les modifications de maquette sont mises au vote (sous réserve concernant l'EUR FRAPP de modifications des ECTS des cours mutualisés).

Les modifications de maquettes, les nouvelles maquettes et les capacités d'accueil en master sont votées à l'unanimité.

Concernant les Masters MEEF, Anne-Lise Humain-Lamoure rappelle que l'INSPE a demandé aux responsables de parcours de travailler les maquettes, sans cadrage de la prise en charge des heures de cours entre les différentes composantes. Cela rend la finalisation des maquettes complexe. Elle rappelle que l'INSPE inscrit la totalité des étudiants et que l'UFR ne perçoit donc aucune dotation, ni produit des DU (en formation continue) pour ces formations, tout en assurant environ 50% des heures d'enseignement.

Jean-Marc Leblanc et Myriam Baron ont retravaillé et vérifié les calculs de l'INSPE sur l'évolution des maquettes en termes de prise en charge des heures de cours. Une très forte différence de résultat apparaît (une augmentation sur l'ensemble des parcours de 59h annoncée par l'INSPE contre 267,5h en réalité).

Par ailleurs, il existe des disparités de répartition CM/TD entre les différentes formations.

En conséquence, l'équipe de direction a sollicité une réunion avec l'INSPE et le vice-président du Conseil d'administration pour répartition plus équitable des moyens. Il est à noter que cela ne préjuge pas des collègues en charge des enseignements.

5. Information sur les appels à projet Erasmus

Roberto Poma présente les différents appels à projets afin de permettre aux enseignants de pouvoir se positionner l'an prochain. L'agence Erasmus+ a présenté en 2021 de nouveaux programmes, dans la continuité de ceux qui existaient auparavant.

Les principales nouveautés sont les suivantes :

- Prise en compte de l'aspect écologique, par exemple pour les étudiants qui choisiront le train plutôt qu'un autre mode de transport
- Prise en compte de l'inclusion, notamment pour les étudiants qui ont peu de moyens (critères sociaux)
- Prise en compte des mobilités hybrides intensives en termes d'activité : présentiel (financé) vs distanciel (non-financé)
- La prise en compte des doctorants dans les appels à la mobilité, que ce soit pour un séjour long ou court, par exemple lié à un événement scientifique (colloque...)

Roberto Poma attire également l'attention des membres sur trois nouveaux programmes :

- « Erasmus Mundus Design » : aide à la mobilité pour préparer un ERASMUS intensif (serait concerné par exemple le département d'histoire puisqu'il faut au moins 3 pays avec les codiplomations associées pour être éligible)
- « Jean-Monnet » qui permet d'organiser des écoles d'été ou des programmes intensifs (~40h), à la condition que les sujets portent sur l'Europe
- « Programme intensif hybride » pour les doctorants

Les conditions sont strictes mais l'UFR aura plusieurs mois pour se préparer.

Questions diverses

Les membres du Conseil évoquent le problème du rappel tardif de la maintenance électrique et des conséquences que cela a eu dans certaines formations. L'équipe de direction enverra un mail à ce sujet au service Patrimoine.